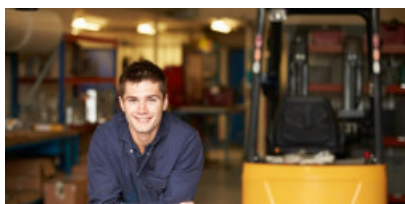


## Contrats d'apprentissage et de professionnalisation : forte hausse des recrutements en 2018

26 Juin 2020



© Fotolia

La Dares a publié deux synthèses : une sur "Les contrats d'apprentissage en 2018", l'autre sur "Le contrat de professionnalisation en 2018". En voici les principaux résultats.

Les embauches sur ces deux types de contrats ont fortement progressé en 2018.

### Contrats d'apprentissage

En 2018, 317 300 nouveaux contrats d'apprentissage ont été enregistrés (soit une hausse de 7,6 % par rapport à 2017) : 302 100 dans le secteur privé (+7,7 %) et 15 200 dans le secteur public (+5,1 %). C'est la première fois depuis 2013 que la croissance des enregistrements sur ce type de contrat est plus élevée dans le privé que dans le public. Dans le public, les collectivités territoriales restent le principal employeur de nouveaux apprentis (44,2 %).

La hausse concerne tous les niveaux et types de certification préparés en apprentissage, excepté les mentions complémentaires. Elle touche principalement les secteurs de la construction (+8,7 %) et du tertiaire (+8,3 %). Dans l'industrie, la légère baisse entamée en 2017, se poursuit tandis que le poids de l'agriculture reste stable (autour de 3,5 %).

La poursuite, dans neuf régions métropolitaines, de l'expérimentation permettant aux jeunes de 26 à 30 ans de signer un contrat d'apprentissage explique la forte hausse des entrées des 26 ans ou plus en 2018 (+44,6 %). Pour finir, on constate une grande diversité des spécialités de formation préparées selon les secteurs et une baisse de la durée moyenne des contrats (20 mois).

### Contrat de professionnalisation

En 2018, avec 235 400 nouveaux contrats (+13 %), la hausse enregistrée en 2017 (200 000 soit +7 %) s'intensifie. Le secteur tertiaire reste le principal secteur employeur des bénéficiaires des contrats de professionnalisation avec une évolution de 12 % des recrutements entre 2017 et 2018.

Le profil des bénéficiaires est assez varié : 74 % des embauchés en contrat de professionnalisation sont âgés de moins de 26 ans et 95 % d'entre eux sont recrutés directement à la suite de leur scolarité. Cependant, on constate que le recrutement des personnes âgées de 26 ans ou plus augmente de +20 % par rapport à 2017. Par ailleurs, 51 % des personnes recrutées sur ces types de contrats sont des hommes.

Le nombre de personnes entrées en contrat avec un niveau d'études élevé (supérieur ou égal à Bac +3) continue sa progression (+16 %). Le secteur tertiaire reste le principal secteur employeur (+12 % entre 2017 et 2018). 92 % des nouvelles entrées sont des Contrats à durée déterminée (CDD) et la durée moyenne de professionnalisation (tous types de contrats confondus) reste stable (13,7 mois).

Enfin, une prédominance des diplômes ou titres à finalité professionnelle reconnus par l'Etat enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) dans la formation préparée, se maintient à 71 % des nouveaux contrats.

*L'apprentissage permet de préparer un diplôme professionnel de l'enseignement secondaire, un diplôme de l'enseignement supérieur ou un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et éligible à l'apprentissage.*

**Le contrat de professionnalisation** est un dispositif permettant l'acquisition d'une qualification professionnelle par une formation en alternance dans le cadre d'un contrat de travail du secteur privé à durée déterminée ou indéterminée. Il est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans et aux personnes de 26 ans ou plus demandeuses d'emploi, bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), de l'Allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'Allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un Contrat unique d'insertion (CUI).

Source Dares

Télécharger "[Les contrats d'apprentissage en 2018](#)" <sup>[1]</sup>

Télécharger "[Le contrat de professionnalisation en 2018](#)" <sup>[2]</sup>

Emmanuelle Vignerot

**Tags** : [contrats de professionnalisation](#) <sup>[3]</sup> | [contrat d'apprentissage](#) <sup>[4]</sup> | [Dares](#) <sup>[5]</sup> | [jeunes](#) <sup>[6]</sup> | [RCO](#) <sup>[7]</sup>